

# Activité 58 : Deux techniciens au sein de la cellule énergie - Schaerbeek

## Contexte général du CPAS :

**Région :** Bruxelles

**Moyens humains pour l'énergie :** 7 temps pleins (dont deux techniciens)

### **Moyens de financement de la prévention :**

- Fonds fédéral Gaz –Electricité .Les dépenses concernant le fonds fédéral gaz - électricité 2008, surtout curatif et ensuite achat électroménager, En ce qui concerne le préventif, achat de lampes, matériel de travail des techniciens ...

### **Actions préventives principales :**

- Les évaluations collectives bien que rares, elles sont prévues mais pas beaucoup de personnes s'y présentent. Les présences à ces évaluations collectives se font toujours sur base volontaire d'où la difficulté d'avoir du monde. Mais le CPAS voudrait développer ces actions collectives. Des formations se font tout de même via un autre canal c.à.d. pas forcément pour les personnes qui demandent de l'aide.
- La principale action est le suivi fait par les techniciens en énergie.

### **Méthodologie de prévention :**

- Le public cible arrive au service énergie pour des difficultés de paiement, des dettes, des situations d'incompréhension. Il y arrive spontanément, ou dirigé par d'autres services du CPAS.
- Le plus gros du travail du service énergie s'effectue sur facture.
- Le CPAS ne dispose pas encore de beaucoup d'outils de prévention, mais y travaille activement (fiches techniques, etc.).

### **Actions envisagées :**

- **A court terme :** Le CPAS voudrait mettre en place une action collective pour expliquer l'ordonnance et aussi des sessions pour réaliser des économies d'énergie. Pour le moment ce sont des actions qui se font ponctuellement. Les actions collectives visent des autres groupes comme bientôt les articles 60, groupe où on va intégrer l'"énergie".

## Description du Projet :

**Lorsqu'une demande d'aide financière est introduite, le technicien analyse les factures ainsi que la consommation. Il fait ensuite un diagnostic, si les consommations sont faibles, un rapport est envoyé à une assistante sociale. Si la consommation est élevée, une visite à domicile est alors préconisée. Plus ou moins 300 ménages se présentent pour une aide. Il n'y a pas de suivi individuel, le suivi ne se fait que si la personne revient. Sinon, pas de feed-back.**

## Activité 58 : Deux techniciens au sein de la cellule énergie - Schaerbeek

### Méthodologie du projet :

- Le travailleur social ou le demandeur (toutes antennes sociales confondues) propose l'achat d'un nouvel électroménager.
- Le demandeur présente un devis.
- Le travailleur social vérifie qu'il s'agit d'un appareil de classe A.
- Sauf règle de bon sens (p.ex. : achat d'un électroménager semblable l'année précédente), l'aide forfaitaire est octroyée.
- (bientôt, l'aide sera accompagnée de fiches techniques)

### Caractéristiques du projet :

**Public cible :** Public cible du CPAS et également toute personne habitant la commune et qui a un problème avec ses factures énergétiques.

**Moyen financiers et/ou humains :** Fonds Gaz et Electricité

**Type d'action :** Accompagnement/Service

**Spécificités du projet :** Les techniciens qui sont des personnes du métier constituent une spécificité. Les techniciens sont souvent amenés à pratiquer la médiation avec les propriétaires et par rapport aux fournisseurs.

**Avantages du projet :** Les techniciens, lors de visites, peuvent effectuer les petits travaux et dispenser des conseils. Ils réalisent également un mini-audit.

**Inconvénients/difficultés du projet :** Conscientiser les propriétaires afin de mettre le logement en état pour les locataires. Manque de personnel dans la cellule énergie au vu de la masse de travail. Peur d'être trop intrusif.

**Reproductibilité du projet :** Le projet est reproductible si le CPAS dispose d'une cellule énergie.

**Remarques :** Grâce aux techniciens, une vision globale de l'état technique des installations et des logements est possible. Ce qui constitue une plus-value lors du travail de conseil.

**Conclusion :** Ce projet est intéressant, car la coopération entre les assistantes sociales et les techniciens constitue une plus-value intéressante. Néanmoins, comme la cellule énergie est au service de toute la population, il s'avère que les actions restent parfois pour ne pas dire le plus souvent sans suite, sauf si les personnes prennent le pli de retourner au CPAS.